

Le Cailloutain

JOURNAL MUNICIPAL DE CAILLOUX-SUR-FONTAINES | N° 46 - AUTOMNE 2009



Salle des fêtes : inauguration !

PROJET

En service depuis déjà plusieurs mois, il ne manquait plus à la toute jeune salle des fêtes qu'une cérémonie d'inauguration. C'est désormais chose faite ! Samedi 31 octobre, les Cailloutains sont tous conviés dans le nouveau bâtiment, pour des présentations officielles. Un diaporama exposera les étapes du chantier, des fondations au bardage, et les caractéristiques de la salle, notamment l'attention portée sur l'intégration au paysage ou sur les économies d'énergie.

Conçu pour accueillir les manifestations mais aussi les activités des associations, cet équipement fera l'objet d'une visite guidée, entre scène, salles de musique, de chant, de gymnastique, espaces cuisine et sanitaires, abords agrémentés de parkings. Et pour animer ce temps fort, la Société musicale - qui fêtera ses 150 ans en 2010 - fera la démonstration, en direct, des qualités acoustiques de la salle.



séance diapo

Football club : le tour de force des Benjamins !



C'était en juin dernier. Les jeunes du football club du Franc Lyonnais participaient pour la première fois au tournoi international d'Echirolles. Durant deux jours, les jeunes pousses ont eu le privilège de côtoyer joueurs professionnels et benjamins de toute l'Europe : Fulham en Angleterre, Sofia en Bulgarie et Rayo Valecano en Espagne... Du haut de leurs dix ans, attaquants, défenseurs ou milieux de terrain ont montré de quoi ils sont capables : ils ont remporté le tournoi en s'imposant face aux Espagnols. Chapeau !

Double concours pour les boulistes

Grand jour pour les boulistes ! Le 22 août dernier, le stade des Prolières n'a pas désempilé avec deux concours de boule lyonnaise : la coupe de la municipalité et la coupe de la société. Vingt-huit doublettes se sont affrontées dans une ambiance bon enfant, sur des jeux récemment rénovés par la mairie. La journée a été marquée par la victoire de Bernard Soulier et Marcel Comby du club de Anse qui jouaient contre Jean-Pierre Joubert et Alphonse Charel, dit « Lili », bien connus par les boulistes cailloutains. A noter dans vos agendas, le prochain rendez-vous de la Boule joyeuse : le 10 octobre avec le challenge Gressard.



Un gala très tendance !



Les 19 et 20 juin, les élèves du Club danse ont présenté le fruit d'une année de travail : les deux soirées de gala ont réuni 380 spectateurs ! Sur le thème « Temps'dance », les chorégraphies et costumes ont traversé les époques, de la préhistoire à nos jours. Ce temps fort a été riche en émotions : Clémentine Luminet, professeur de modern jazz depuis deux ans, participait à son dernier gala, puisqu'elle rejoint une école de comédie musicale, à Paris.

point de vue du maire



Michel Rousseau

Grippe A/H1N1 : la commune prête à réagir

Certains trouvent que les pouvoirs publics en font trop. Je pense qu'au contraire, nous disposons d'une occasion rêvée de tester, en grandeur nature, notre capacité à nous organiser en cas de crise grave. Depuis juin, nous travaillons sur un plan de continuité des services publics. Nous avons mis à plat toutes nos procédures et avons produit une boîte à outils des fonctions essentielles liées à l'administration de la commune. Qu'il s'agisse du ramassage des ordures ménagères, de l'état civil, du chauffage collectif ou de la police administrative, nous avons formalisé des fiches de procédure de manière à ce qu'en cas d'absence d'un agent municipal, d'autres puissent prendre le relais. Nous sommes aussi en relation régulière avec la Préfecture pour connaître l'évolution des directives et nous tenons prêts à toute éventualité. Pour lutter contre la propagation du virus, l'implication de chacun, par des gestes simples d'hygiène, diminuera les risques et contribuera à la santé de tous ! J'encourage chacun à se laver les mains régulièrement, à éviter les embrassades, à utiliser des mouchoirs en papier et à les jeter dans une poubelle. J'incite également les Cailloutains à se faire vacciner.



LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

Afin de réduire la vitesse route du Grand Guillermet, le Département expérimente depuis le mois de juin des alternats de circulation, matérialisés sous forme de quilles.

Des alternats pour réduire la vitesse



A la place des quilles, les futurs trottoirs sécuriseront les piétons.

Avec ses trottoirs étroits, ses nombreuses portes cochères et une circulation dense aux heures de pointe, la route du Grand Guillermet cumule les difficultés ! Sur cette départementale, la vitesse est limitée à 30 kilomètres/heure. Cependant, les véhicules roulent généralement au dessus de cette limite.

Comment inciter les automobilistes à lever le pied, sécuriser les piétons et les riverains ?

C'est tout l'enjeu de l'expérimentation menée depuis le mois de juin par le Conseil général, qui a installé deux chicanes, matérialisées par des quilles. Ces alternats s'étendent sur la moitié de la rue et cassent ainsi la vitesse. Grâce à des panneaux de priorité, la circulation est nettement ralentie. C'est cependant dans la concertation avec les riverains que ce projet est mené. Ainsi, pour permettre aux habitants et aux agriculteurs d'entrer

ou de sortir de chez eux par leur porche, avec une voiture ou un tracteur, les trottoirs seront abaissés au niveau des entrées, sous forme de bateau. Les riverains seront conviés à une réunion préalable aux travaux, début octobre, pour recueillir leurs remarques ou suggestions. A l'issue de ces échanges, les aménagements provisoires laisseront place à des trottoirs « en dur ».



Raymond Kindlé
Adjoint au maire

parole d'élu

« Réduire la vitesse sur cet axe est essentiel : les riverains ont le sentiment que les voitures roulent très vite et ne se sentent pas en sécurité. Avec la création d'alternats, nous obligeons les automobilistes à freiner et nous agrandissons certaines portions de trottoir. Nous faisons d'une pierre deux coups ! Cependant, ce n'est qu'à l'usage que nous mesurerons l'efficacité de cet aménagement. »

M. Kindlé en charge des travaux, de l'éclairage public, de la sécurité, de la voirie, de l'assainissement, de l'environnement et du cimetière

LE PARCOURS DE...



Tous les trimestres, le Cailloutain consacre une rubrique aux jeunes du village, à travers trois objets qui ont marqué leur parcours.

Sophie Philippe Pellevoisin

Elle a dansé pendant vingt mois sur la scène du théâtre Mogador à Paris, dans le spectacle musical Le roi lion. Et garde un souvenir impérissable de cette belle aventure.

Son bracelet

Il ne la quitte pas ! Ce bijou fétiche en forme d'étoile lui a été offert par Jaime, un danseur de la troupe du Roi Lion, accompagné de ces mots : « qu'elle soit ton porte-bonheur, en espérant qu'elle brillera autant que toi ! ».

Pour Sophie, ce bracelet évoque immanquablement les souvenirs du spectacle, les répétitions et la « grande famille » formée par la troupe d'artistes.



Le disque de Soha

Les chansons de cette artiste algérienne la mettent de bonne humeur. Elle les écoute souvent le matin, pour partir du bon pied ! Sophie l'a découverte à l'occasion d'un concert caritatif à Paris dont les fonds ont permis de construire un puits dans un village du Cameroun. La première fois qu'elle l'a entendue, elle a été saisie par la beauté des mélodies, le réalisme des textes et la tessiture suave de sa voix.

Son porte-clé

Sophie multiplie les porte-bonheur et objets fétiches. Son sac en est plein ! Mais il en est un qui a un sens particulier : Etsumi, sa poupée japonaise. Ne vous fiez pas à sa moue boudeuse ! Avec ses cheveux fluo et son kimono fleuri, elle représente la gaieté et la joie de vivre. Pour Sophie, elle est avant tout un cadeau offert par son mari. Accrochée à ses clés, cette petite figurine l'accompagne au quotidien.



Tout a commencé en 2005. Sophie entend parler d'un casting pour un spectacle américain inspiré du dessin animé Le roi lion, une première en France ! Pleine d'espoir et d'ambition, elle se jette à l'eau. « Qui ne tente rien n'a rien », se dit-elle alors en s'inscrivant. Après une année de battement, de nombreux essais et auditions, elle est retenue pour faire partie de la troupe, à sa grande surprise. S'enchaînent alors des mois de répétition avec l'équipe, danseurs, comédiens, techniciens... En tant que danseuse d'ensemble, elle interprète plusieurs rôles, de la gazelle à la lionne, en passant par la hyène et le brin d'herbe. Côté technique, elle est à bonne école ! Entourée de professionnels du monde du spectacle, elle fait de belles rencontres humaines et artistiques. « On apprend à se surpasser, chaque jour étant un spectacle différent », explique-t-elle. Après vingt mois effrénés de répétitions et de spectacles, Sophie reprend ses activités de professeur de danse à Cailloux-sur-Fontaines où elle a déjà enseigné pendant sept ans. Aujourd'hui, elle a des projets plein la tête et sa participation à la comédie musicale Le roi lion lui a donné des ailes. Elle vient de créer une compagnie de danse, intitulée Sofachip and co, et un premier spectacle sur le thème du cabaret. Bonne chance !

point de vue du maire

Salle des fêtes : priorité aux associations

Depuis son ouverture, la salle des fêtes a accueilli plusieurs manifestations comme des concerts de la Société musicale, le forum des associations, le gala du Club danse. Les associations ont investi les salles de musique, de gymnastique et de danse. Tous apprécient ce nouvel espace, ses dimensions, ses qualités fonctionnelles, acoustiques, esthétiques. Pratiquer une activité dans un bel environnement est une motivation supplémentaire ! Ces premiers mois d'utilisation sont donc très positifs. Nous continuerons à donner la priorité aux associations locales, plus respectueuses du bâtiment que les organisations qui viennent de l'extérieur.

Un panneau lumineux pour une information en direct

Le dynamisme d'une commune se mesure à sa capacité à délivrer rapidement de l'information. A l'heure où la communication doit être toujours plus immédiate, les citoyens exigent d'être informés en direct. C'est pourquoi j'ai décidé d'installer un panneau lumineux, à proximité de la mairie. Situé dans le virage bordé par le parking de l'école, il informera en complément du journal municipal et du site Internet, qui, récemment rénové, est plus interactif et dynamique. L'information est une mission de service public.

L'épicerie ouvre ses portes

Après avoir soutenu la création d'une boulangerie, dont les travaux d'aménagement sont en cours, nous avons encouragé l'installation d'une supérette, au cœur du village. Cette épicerie est un atout de plus pour l'animation de notre centre, puisque sur place, les Cailloutains

trouveront désormais les produits essentiels dont ils ont besoin. Très motivé, le gérant compte mettre en place des services de livraison, de commande par Internet et proposera des produits locaux en rayon. J'encourage tous les Cailloutains à fréquenter ce nouveau commerce et à faire vivre leur village !

Cimetière : les plans des concessions sont informatisés

Jusqu'alors compilées dans des registres manuscrits, les informations concernant les concessions du cimetière nécessitaient d'être réactualisées. Nous avons investi dans un logiciel performant qui informatise le plan du cimetière. En quelques clics, nous pouvons visualiser la tombe - toutes ont été photographiées -, son état, le nom des personnes inhumées. Cet outil modernisera la gestion du cimetière.



Michel Rousseau visite les classes de l'école qui, prochainement, seront équipées de nouveaux ordinateurs.

LES NOUVEAUTES

Poussez la porte de votre nouvelle épicerie !

**Proche, pratique, le sourire en plus...
Un nouvel épicier vous accueille au village.**

Il aura d'abord été boulanger à Lyon, puis métallurgiste. Mais sa vraie passion, c'est le commerce. Il y a un peu moins d'un an, alors qu'il opère une reconversion professionnelle à la suite d'ennuis de santé, Yves Imbert décide d'ouvrir sa propre boutique. Apprenant que le local du tabac-presse de Cailloux-sur-Fontaines se libère, il se lance ! Quelques démarches administratives et coups de peinture plus tard, le voici épicier !

Aujourd'hui, dans son magasin flambant neuf, il vend fruits, légumes, produits frais, plats surgelés et assure le dépôt de pain le dimanche. Affable et serviable, Yves Imbert ne se cantonne pas au magasin. Il propose des livraisons à domicile sur simple demande et a en



tête l'idée de développer un site Internet : en quelques clics, vous pourrez lui transmettre votre liste de courses. En attendant, n'hésitez pas à franchir la porte de l'épicerie !

Horaires d'ouverture
du lundi au mardi et du jeudi au samedi,
de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30.
Le dimanche, de 7 heures à 12h30.
Fermeture le mercredi.

Un véhicule municipal flambant neuf !

Parce que l'ancien utilitaire montrait des signes de faiblesse et présupposait de lourdes réparations, la mairie a investi dans une nouvelle fourgonnette. Utilisé pour faire la tournée d'arrosage des plantes, pour le transport de plateaux et de mobilier, pour déposer du courrier chez les habitants ou pour se rendre en préfecture, ce véhicule roule tous



les jours ! La commune a investi 13 000 euros et a équipé l'utilitaire d'un gyrophare et d'un habillage intérieur en bois pour protéger les parois.

LES PETITES INFOS D'ACTU

VACANCES SCOLAIRES

A vos agendas ! Les congés de Toussaint débuteront le samedi 24 octobre et se termineront jeudi 5 novembre. Quant aux vacances de fin d'année, elles s'étaleront du vendredi 18 décembre au lundi 4 janvier.

LA DÉCHÈTERIE À L'HEURE D'HIVER

A partir du 1^{er} novembre, et jusqu'au 31 mars, la déchèterie de Rillieux-la-Pape ouvrira du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Vous pourrez aussi amener vos déchets le samedi, entre 9 et 17 heures et le dimanche matin, de 9 à 12 heures. A noter que la déchèterie ferme les jours fériés. Déchèterie de Rillieux-la-Pape, route de Fontaines au 04 78 97 10 30



CENTRES DE LOISIRS : INSCRIVEZ-VOUS !

Les vacances approchent ! Pensez à inscrire vos enfants au centre de loisirs. Pour les congés de Noël, les inscriptions seront

ouvertes dès le 15 novembre. Vous devrez présenter votre numéro de Caf, une attestation d'assurance, votre dernier avis d'imposition et, pour votre enfant, la date du dernier vaccin contre le tétanos. Ne tardez pas, le centre de loisirs dispose de 24 places pour les 3-5 ans et 24 pour les 6-11 ans.

Renseignements dans les locaux du périscolaire, au 34, avenue du 11 Novembre. Le mercredi de 7 h 30 à 18 h 30. Par téléphone, au 04 78 22 15 73 ou par mail, centreloisirscailloux@slea.asso.fr

DE LA GYM EN JOURNÉE

L'Acaps enrichit ses activités en proposant des cours de gymnastique d'entretien en journée. Les séances ont lieu le lundi, de 8h45 à 9h 45 et le jeudi, de 10h 15 à 11h15. Rens. et inscriptions auprès de Christine Jacquet, au 06 73 64 61 34. E-mail : acaps69270@yahoo.fr

EXPO BIBLIOTHÈQUE

Vous avez l'âme d'un globe-trotteur ? L'exposition Carnets de voyage organisée par la bibliothèque est faite pour vous ! Du 1^{er} octobre au 25 novembre, vous voguerez d'Afrique en Amérique, en passant par l'Asie à la lecture de nombreux carnets de voyages exposés. Ceux qui le souhaitent pourront s'initier à l'art du carnetiste, en apprenant à organiser souvenirs, notes, dessins et photographies. Les œuvres des enfants du centre de loisirs seront exposées à la bibliothèque. Renseignements au 04 78 22 55 11

GRAND GUILLERMET : DES TRAVAUX SUR LES CANALISATIONS

Entre la route du Grand Guillermet et la route du Tilleul, le Grand Lyon procède actuellement à des travaux sur des canalisations. Ces aménagements permettront de remplacer une conduite ancienne, d'alimenter la prochaine zone d'activités de la Fonderie, de rénover en partie les branchements des usagers et de renforcer la défense incendie. D'une durée de quatre mois, les travaux ont débuté montée des Roches. Une déviation temporaire passe par le chemin de Four et Route du Tilleul, un feu de chantier régule la circulation pendant les travaux.

OUVERTURE DE LA CHASSE

Petit rappel des jours d'ouverture : pour le petit gibier, la chasse est ouverte jusqu'au 10 janvier au soir. Les jours de chasse ont lieu tous les dimanches, le jeudi après-midi à partir du 29 octobre et les jours fériés, soit le 1^{er} novembre, le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Par ailleurs quatre battues au gros gibier sont organisées, ponctuellement dans la saison. Elles peuvent avoir lieu tous les jours de la semaine, hormis le mercredi.

10 octobre**CHALLENGE GRESSARD**

La boule joyeuse. 14h, stade bouliste.
Rens. Michel Gippet : 04 78 22 64 31.

11 et 12 octobre**BOURSE AUX JOUETS**

Le club Loisirs et détente. 10h à 17h,
salle des fêtes. Entrée gratuite.
Rens. Bruno Meyrel, 04 78 22 79 60.

17 octobre**KERMESSE**

Les amis du 3^e âge. 10h à 19h, salle des fêtes.
Rens. Claudia Guillet : 04 78 22 05 41.

18 octobre

REPAS. Les amis du 3^e âge. Salle des fêtes.
Rens. Claudia Guillet : 04 78 22 05 41.

18 octobre**LOTO. Apec**

Rens. Véronique Lograsso, 04 78 22 71 15.

24 octobre**BAL. Club des jeunes**

Rens. Florian Satin, 06 89 39 91 26.

31 octobre**INAUGURATION DE LA NOUVELLE SALLE DES FÊTES****7 novembre****DÉGUSTATION D'HÛÎTRES ET DE MOULES**

L'amicale des sapeurs-pompiers. 8h à 18h,
salle des fêtes.
Rens. Dominique Duc : 06 32 48 38 44.

11 novembre**COMMÉMORATION**

Fin de matinée, devant le monument aux morts.
Renseignements en mairie : 04 78 22 01 08.

14 novembre**BOURSE AUX LIVRES. Apec**

Rens. Véronique Lograsso, 04 78 22 71 15

15 novembre**REPAS ANNUEL DU 3^e AGE**

Rens. Claudia Guillet : 04 78 22 05 41.

20 et 21 novembre**REPRÉSENTATION THÉÂTRALE**

La Sérène. 20h30, salle des fêtes.
Rens. Françoise Placer : 04 72 27 88 56.

28 novembre**SAINTE-CÉCILE. La Société musicale**

Rens. Béatrice Servant, 04 72 42 28 43.

5 décembre**SOIRÉE DANSANTE. Les Guidochons.**

Rens. Robert Doury, 04 78 22 01 27.

5 décembre**SAINTE BARBE**

L'amicale des sapeurs-pompiers. Repas convivial.
Rens. 06 32 48 38 44.

8 décembre**FÊTE DE MARIE. La paroisse.**

Rens. Père Xavier Grillon, 04 78 22 27 90.

8 décembre**RETRAITE AUX FLAMBEAUX. La mairie.**

Renseignement en Mairie : 04 78 22 01 08.

12 décembre**MARCHÉ DE NOËL. 9 à 18h, salle des fêtes et**

cour de l'école. Le Pac
Rens. Jean Guichard, 04 78 22 02 72.

15 décembre**SOIRÉE CONTES. Bibliothèque**

Rens. Elisabeth Lordez, 04 78 22 55 11.

17 décembre**NOËL DES ENFANTS. Apec**

Rens. Véronique Lograsso, 04 78 22 71 15.

L'ÉVÉNEMENT**Huîtres et moules, par les pompiers !**

Pompiers volontaires en action

Samedi 7 novembre, les sapeurs-pompiers proposent leur traditionnelle dégustation d'huîtres et de moules. Une occasion pour présenter ces hommes et ces femmes, passionnés et engagés.

A Cailloux-sur-Fontaines, pas un mois de novembre ne se passe sans la fameuse dégustation de fruits de mer des pompiers. Cette manifestation conviviale, qui mobilise toute l'amicale, permet de financer l'achat des calendriers, couvrir certaines assurances et payer les casse-croûte lors des manœuvres mensuelles...

Et des casse-croûte, il en faut !

Les vingt sapeurs-pompiers volontaires effectuent 150 interventions par an : inondations, accidents de la route, feux de broussailles, nids de frelons, malaises... les occasions ne manquent pas de porter secours aux habitants des communes avoisinantes ! Aux interventions s'ajoutent les manœuvres - 4 heures par mois -, les temps de formation obligatoires, l'accompagnement des jeunes recrues. Equipés d'un fourgon incendie, d'une ambulance et d'une moto pompe, les sapeurs-pompiers s'organisent pour assurer une garde

du vendredi soir au lundi matin et tous les soirs de la semaine. Grâce à un bip, les équipes d'astreinte sont directement missionnées par le centre de traitement des alertes de Lyon.

La mission séduit, puisque de nombreux jeunes, mêmes mineurs, viennent gonfler les rangs de la caserne. Après quelques mois de formation, des tests d'aptitude physique, les voilà opérationnels. Les filles ne sont pas en reste : elles sont désormais cinq dans la compagnie. Et pour ceux que l'aventure tente... les sapeurs-pompiers recherchent des volontaires !

Pompiers : les ados s'y mettent !

Depuis le mois de septembre, la caserne de Cailloux-sur-Fontaines accueille les jeunes sapeurs-pompiers de la Croix-Rousse. De 12 à 16 ans, ces adolescents se forment pour être pompiers volontaires. Au bout de quatre ans, ils passent un brevet de cadet et peuvent être opérationnels dès leurs 16 ans.

UN GESTE POUR L'AVENIR**Déchets verts : on ne les brûle plus, on les broie !**

C'est nouveau, écologique, économique et ça fonctionne depuis le mois de juillet. Grâce à un broyeur, la mairie valorise ses déchets verts.

Depuis 2008, le Plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise interdit aux communes comme aux particuliers de brûler les déchets verts à l'air libre. C'est pourquoi les élus de Cailloux-sur-Fontaines ont récemment investi dans un broyeur professionnel pour végétaux. Une solution qui présente bien des avantages !

Moins de dépenses.

Pour les élus, l'investissement en vaut la peine et n'est en rien comparable au coût de location des bennes autrefois utilisées pour stocker branchages et végétaux. Finis les allers retours à la déchèterie ! Les déchets verts de la commune sont désormais traités sur place, limitant à la fois les frais de transports et les émissions de gaz à effet de serre.

Un coup de pouce pour l'environnement !

Branchages, de taille ou d'élagage... tout y passe ! Grâce

au broyeur, la mairie diminue de plus de la moitié le volume de ses déchets verts. Une fois réduits en copeaux, ils sont dispersés dans les massifs de la commune pour maintenir l'humidité et empêcher la pousse de mauvaises herbes. A terme, ces déchets broyés pourraient également alimenter le compost fabriqué par la commune.

Tondeuse, broyeur... attention au bruit !

Si le broyage des déchets verts présente moins de gêne pour le voisinage que le brûlage - fumée, odeurs, risque d'incendie -, il reste soumis à une réglementation stricte en raison du bruit des machines utilisées. Un arrêté municipal précise que l'usage d'engins bruyants est autorisé uniquement du lundi au vendredi, de 8h30 à 12 heures et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures, le dimanche matin, de 10 à 12 heures.

